



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Octobre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°77

**Semaine :
Du 10 au 16 octobre 2009**

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

10-11/10/09

Corruption : L'immobilier en première ligne

Le rapport mondial de Transparency International tire la sonnette d'alarme sur les proportions considérables que prend la corruption dans le secteur de l'immobilier et du foncier. Dans les pays en voie de développement, les entreprises qui sont en connivence avec les politiciens corrompus et les fonctionnaires de l'Etat ont accordé jusqu'à 40 milliards de dollars par an de pots-de-vin ; ce qui explique, selon Transparency Maroc, que 5 ou 6 promoteurs monopolisent à eux seuls la quasi-totalité du marché marocain.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/le_journal_du_10_au_16_oct_2009.gif

Le journal

« Le secteur le plus touché par la corruption au Maroc est l'immobilier »

Le 06 octobre dernier, Transparency Maroc a organisé une conférence de presse pour présenter son numéro 7 de la revue de Transparency News, publiée par l'Observatoire de la corruption, consacrée au déroulement des dernières élections communales. La rencontre a été destinée également à la présentation du spot publicitaire du centre d'assistance juridique anti-corruption, et à celle du nouveau rapport mondial sur la corruption publié par Transparency International. M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, a mis en garde contre l'augmentation du phénomène de la corruption dans le secteur de l'immobilier. Selon lui, 4 grandes entreprises détiendraient à elles seules 70% des transactions du secteur.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al_massae_du_10_et_11_oct_2009.gif

Al Massae

Les promoteurs immobiliers critiquent le rapport mondial sur la corruption

Le dernier rapport de Transparency International serait « non objectif » selon la Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI). M. Abderazzak WALIY ALLAH, vice-président de la Fédération, refuse d'imputer l'augmentation de la corruption dans le secteur de l'immobilier aux promoteurs immobiliers. Selon lui, ces derniers sont contraints d'y recourir pour assurer l'aboutissement de leurs projets.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/alahdath_al_maghribiya_du_10_et_11_oct_2009.gif

Al Ahdath Al Maghribiya

12/10/2009

« La corruption : cancer de la société »

La corruption est un véritable cancer de la société en général, et de l'administration en particulier. C'est une maladie qui doit être traitée de manière appropriée. Le corrupteur utilise la corruption pour atteindre un objectif qu'il ne peut concrétiser par son mérite. Le corrompu vend son honneur au plus offrant, trahit la confiance placée en lui et commet l'un des délits les plus graves qui doit être sanctionné sévèrement.

L'Opinion

Le manque de transparence fait perdre au Maroc plus de 27 milliards de dirhams annuellement

Le rapport mondial sur la corruption affirme que le manque de transparence dans les marchés publics fait perdre au Maroc plus de 27 milliards de Dh, sachant que le coût de la corruption lors des passations des marchés publics, en Afrique du Nord et au Moyen Orient, représente 0.5% du PIB. Le secteur immobilier reste le plus touché par ce phénomène. Quatre grandes entreprises détiendraient à elles seules 70% des transactions du secteur. Selon M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, les efforts fournis par le Maroc en matière de dispositifs juridiques pour la lutte contre la corruption, la transparence et la moralisation de la vie publique, restent insuffisants et inefficaces.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/almounaataf_du_12-10-2009.gif

Al Mounaataf

Transparency Maroc met en garde contre l'augmentation de la corruption dans le secteur immobilier

M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, a présenté lors de la conférence de presse, organisée le 06 Octobre à Rabat par Transparency Maroc, le nouveau rapport de Transparency International qui montre que le secteur immobilier est un terrain fertile pour le développement de la corruption à cause de la place importante qu'il occupe dans les politiques publiques et la source d'enrichissement inestimable qu'il représente pour les intervenants privés. M. MESBAHI a également profité de cette occasion pour rappeler que les élections pour le renouvellement du tiers de la chambre des conseillers n'auraient pas échappé à la corruption. Le prix des voix des électeurs aurait atteint les 40 millions de centimes. M. Abdellah HARSI, membre de l'association, a ajouté que les élections marocaines restent prédominées par l'argent et la violence ainsi que par l'influence de certains notables sur la scène politique marocaine. Transparency a également mis en garde contre l'augmentation de la corruption dans le secteur immobilier.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al_ahrar_du_12-10-2009.gif

Alahrar

Le marathon électoral a normalisé la corruption

Devant le mutisme total et la neutralité des autorités publiques, la corruption ne pouvait qu'être normalisée durant les différentes étapes du marathon électoral. Les prix des voix ont battu tous les records. Malheureusement, le citoyen qui s'est permis de vendre sa voix pour 200 ou 500 Dh en est pour beaucoup dans cette mauvaise tournure de l'exercice électoral. Un des exemples, celui de la région de Marrakech-Tensift –El Haouz, où un parti politique avait exigé de son candidat d'apporter l'argent nécessaire pour s'adjuger les voix des grands électeurs. Certains de ces électeurs demandaient trois cent milles Dh, alors que certains autres demandaient deux cent milles Dh chacun. Le dernier marathon électoral a démontré les limites du code électoral marocain, qui ne peut être garant de transparence et d'intégrité de l'exercice démocratique.

Libération

Poursuite d'un médecin à Fès pour corruption

Le Tribunal de première instance de Fès, examinera jeudi prochain le dossier d'un médecin, d'un infirmier et d'une troisième personne, accusés d'être impliqués dans une affaire de falsification de documents et de corruption. Ils auraient remis un faux certificat médical à un bénéficiaire qui les aurait dénoncés en affirmant qu'il est en bonne santé. Il convient de noter que ce même médecin a été traduit devant la justice pour une autre affaire.

Assabah

13/10/2009

Général Contractor Maroc/Tamesna : Al Omrane exige des garanties au nouvel acquéreur

Pour régler rapidement les problèmes en suspens et pour qu'aucun client ne soit lésé, le promoteur immobilier défaillant Général Contractor, affirme avoir cédé la totalité de l'affaire à une nouvelle société. Or, selon les clauses de la convention signée avec Al Omrane, GCM n'a pas le droit de céder ses activités à une société tierce sans l'aval de la holding. Malgré ce vice de forme, Al Omrane a décidé d'envisager la transaction à condition que le nouvel acquéreur présente un dossier complet avec des garanties suffisantes pour pouvoir mener à bien le chantier et rassurer les clients lésés. Le département HJIRA veut boucler ce dossier dans les plus brefs délais.

L'Economiste

Les projets de réhabilitation de la commune de Martil provoquent une polémique

La commission locale de l'Association de défense des droits de l'homme à Martil, a demandé au président de la Cour des comptes d'ouvrir une enquête sur les projets de réhabilitation de la commune de Martil. Selon l'association, le programme de réhabilitation, dont le budget est estimé à 23 millions et 442 milles Dh, est entaché de plusieurs irrégularités. On cite l'attribution privilégiée du projet de réhabilitation à certaines sociétés, la piètre qualité des travaux réalisés, le non respect des délais de réalisation, la disparition de cents poteaux d'électricité et de cents palmiers...etc.

Asdae

14/10/2009

Un paradoxe inquiétant entre les lois anti-corruption et leur applicabilité

M. Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc, confirme l'absence de contrôle et de suivi en matière de passation des marchés publics dans le secteur immobilier. M. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, estime que le Maroc, comparé à de nombreux pays, reste très avancé au niveau des lois et des mécanismes de lutte contre la corruption. Cependant, selon lui, cet arsenal juridique reste inefficace et inapplicable. La preuve n'est autre que le coût annuel de la corruption, dans le secteur immobilier au Maroc, qui atteint 400 millions de dollars.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :
http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/al_ittihad_al_ichtiraki_du_14-10-2009.gif

Al Ittihad Al Ichtiraki

Renouvellement du tiers de la chambre des conseillers : Les candidats appelés à justifier leurs dépenses électorales

Le ministre de l'Intérieur a appelé les candidats au scrutin relatif au renouvellement du tiers de la Chambre des conseillers à déposer, dans un délai d'un mois après la proclamation des résultats, une déclaration de leurs dépenses consacrées à la campagne électorale. Ces dépenses doivent être accompagnées de pièces justificatives. Le dépôt des déclarations prend fin le 2 novembre 2009. En cas de non dépôt des déclarations dans les délais requis, la commission chargée de contrôle remettra le dossier à la juridiction compétente.

Libération

De hautes personnalités impliquées dans l'affaire du marché de gros de Casablanca

L'enquête sur l'affaire du marché de gros des fruits et légumes de Casablanca suscite des craintes chez certains observateurs. De hautes personnalités seraient impliquées dans l'affaire, dont des parlementaires, des présidents de conseils communaux...etc.

Al Michaâl

Le vice-président de la commune d'Itzer condamné à 3 ans de prison ferme

Le Tribunal de première instance de la ville de Midelt, a condamné le vice-président de la commune Itzer à 3 ans de prison ferme, pour détournement des remboursements de la sécurité sociale, émission de chèques sans provision, abus de pouvoir et corruption en contrepartie de faux témoignages.

Assahrae Al Maghribiya

Enquête sur des irrégularités à la municipalité de Mohammedia

Le procureur du Roi près la Cour d'appel de Casablanca, a ordonné à la police judiciaire d'enquêter sur les irrégularités et les abus qui ont entaché la gestion la municipalité de Mohammedia durant le mandat de Mohamed ATWANI. L'enquête portera notamment sur la gestion des affaires de la municipalité entre 2004 et 2009. L'ex- président de la municipalité affirme quant à lui que la gestion des affaires municipales se faisait dans le respect de la loi et impliquait toutes les parties politiques du bureau chargé de la gestion. Il ajoute que les travaux du conseil municipal ont toujours fait l'objet du suivi de la Cour des comptes régionale.

15/10/2009

Al Ahdath Al Maghribiya

Corruption

La corruption, ce mal qui gangrène notre société, n'épargne aucun secteur au Maroc. D'après le dernier rapport mondial sur la corruption de Transparency International, le secteur des marchés publics reste le plus touché par la corruption. Les efforts fournis par l'Etat pour la mise en place de lois et de mécanismes de lutte contre la corruption restent inefficaces face à ce phénomène qui fait perdre au pays des milliards et qui porte préjudice aux développements économique et social.

Al Mouchahid

700 millions de centimes détournés par un haut responsable à Laayoune

Un haut responsable à Laayoune aurait détourné six milles cartes, dont la valeur totale est estimée à 700 millions de centimes. Ces cartes sont censées être distribuées à des bénéficiaires pour leur permettre d'accéder à des emplois ou de recevoir, en cas d'incapacité de travail, des revenus mensuels. Selon certaines sources, ce responsable occuperait une place importante dans le milieu politique, ce qui risquerait d'influencer le déroulement de l'enquête.

Alousboue Assahafi

Le journal Al Ittihad Al Ichtiraki révèle l'implication de juges dans l'affaire « Triha »

Alors que le ministre de la justice, Abdelwahid RADI, affirme qu'aucun juge n'est impliqué dans l'affaire de drogue « Triha », le journal « Al Ittihad Al Ichtiraki », révèle que certaines sources judiciaires affirment l'implication de juges à la Cour d'appel et au Tribunal de première instance de Tétouan ainsi que des juges à la Cour d'appel de Casablanca.

Al Massae

Des prisonniers affirment l'implication de personnalités à la Sûreté nationale dans l'affaire de l'émigration clandestine de Tanger

Le quotidien Al Massae a reçu une copie de la lettre de dénonciation signée par huit détenus à la prison locale de Casablanca. Dans cette lettre, les détenus affirment que 34 éléments de la Sûreté nationale sont impliqués dans l'affaire de l'émigration clandestine de Tanger. Selon eux, leurs noms devraient figurer dans la liste des détenus et d'ajouter : « la DST est intervenue pour dissimuler des preuves dans cette affaire ».

Al Massae

Ouverture d'une enquête sur des permis pour l'ouverture de locaux commerciaux à Oujda

La police judiciaire d'Oujda a ouvert une enquête sur l'attribution frauduleuse de permis pour l'ouverture de locaux commerciaux dans la ville d'Oujda. Ces permis ont été délivrés par des responsables de la municipalité de la ville, alors que le chef du service des affaires économiques et sociales affirme n'avoir aucune relation avec cette affaire. L'enquête a été ouverte à la demande de Omar HJIRA, président du Conseil municipal de la commune urbaine d'Oujda.

Al Ahdath Al Maghribiya

16/10/2009

Le Maroc face au défi de l'effectivité des mesures anti-corruption

« L'Université de la transparence » est un événement de dimension maghrébine qui s'est déroulé sur 5 jours et qui a été consacré au droit à l'accès à l'information publique. Cet événement a été organisé par Transparency Maroc en collaboration avec la fondation Frederich Ebert Stiftung. Le quotidien « Al Ittihad Al Ichtiraki » a profité de cette rencontre pour réaliser une interview avec M. Rachid FILALI MEKNASSI, Secrétaire général de Transparency Maroc, et M. Kamal MESBAHI, membre de son Conseil national. Selon les interviewés, l'Université a pour objectif la formation et la sensibilisation des jeunes maghrébins aux sujets de la transparence, de la bonne gouvernance, du droit d'accès à l'information et de la lutte contre la corruption. M. MESBAHI rappelle que la corruption porte préjudice au développement économique et à la concurrence loyale, en dépit des lois et des mécanismes de lutte contre la corruption mis en place par le Maroc. Il a ajouté que les élections marocaines restent prédominées par l'argent et la violence ainsi que par l'influence de certains notables sur la scène politique marocaine.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien : http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/alittihad%20alichtiraki_16_10_09.doc

Al Ittihad Al Ichtiraki

Agadir/ Transport Filali poursuivi pour faux

La Cour d'appel administrative de Marrakech a confirmé, le 13 octobre, le jugement du tribunal administratif d'Agadir déclarant la suspension de l'exécution de la gestion déléguée du transport urbain d'Agadir octroyée par Rachid FILALI, wali de la région Sousse-Massa-Drâa, à la société Alsa. La Cour estime qu'il y avait effectivement des vices de forme concernant la procédure des marchés publics. Quant au fond, la Cour a estimé que l'exécution de la gestion déléguée du transport urbain d'Agadir allait porter atteinte aux droits acquis des professionnels opérant dans le secteur et allait nuire aux contrats de travail d'environ 500 salariés travaillant au sein de la société plaignante, GAB. Pour Tariq KABBAJ, maire de la ville d'Agadir, l'un des premiers concernés par le dossier, il faut prendre des mesures d'urgence et relancer l'appel d'offres pour ne pas prendre en otage la population d'Agadir. FILALI est poursuivi dans un autre dossier pour faux en écriture authentique ou publique.

L'Economiste

Des habitants dénoncent l'ouverture d'usines à proximité d'un quartier résidentiel à Fès

Les habitants du quartier « Narjiss » à Fès, ont été surpris par la décision de la commune urbaine et des autorités locales d'autoriser l'ouverture d'usines à proximité de leurs résidences. Selon les habitants, la commune urbaine a délivré ces autorisations dans des circonstances douteuses sans penser ni à la sécurité ni à la santé des citoyens. Les concernés ont adressé une lettre au Pacha de Saïs et au Wali de la région de Fès-Boulemane, Mohamed GHRABI, soulignant que cette autorisation comporte la signature d'un représentant de l'autorité. Un conseiller communal à Saïs a dénoncé, quant à lui, le silence des autorités locales face aux différentes irrégularités constatées.

Al Jarida

Des conseillers communaux devant la justice

Le Tribunal de première instance de Berkane a réexaminé, le 12 octobre 2009, le dossier concernant la plainte déposée par des conseillers du PI, de l'USFP et du RNI, concernant les irrégularités qui ont entaché le processus de formation du bureau du Conseil municipal d'Ahfir. Selon eux, des intermédiaires ont influencé six conseillers en vue de les amener à voter pour le président élu.

Al Alam